

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article304>

Fin du conflit au centre de formation agricole

- Actualit  -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : samedi 25 f vrier 2006

Mis   jour le : jeudi 5 juin 2008

UGTG.org

Et s'ils n'avaient pas rentrés en grève!

Revenons sur la revendication principale des travailleurs du Centre de Formation Agricole de Baie-Mahault :

Le 4 septembre Mr Sopena signifie à trois personnels du CFAA que leur contrat ne sera pas renouvelé : un pour lequel il n'y a aucune proposition et deux autres qui se voient proposer un contrat dont la durée est réduite de 50%. Il agit là d'une violation grave du droit du travail!

Et le protocole de fin conflit signé le 25 février 2005, après 5 jours de grève dit ceci :

1er point : contrats de travail

[\[Pa jan obliyé : seule la lutte paie {JPEG}\]](#) Les statuts des personnels seront examinés, dans les meilleurs délais, au regard des dispositions fixées par la loi 2005-843 du 26 juillet 2005 permettant la transposition pour les agents non titulaires de l'Etat de la directive 1999/70/CEE du 28 juin 1999!

1- Le contrat de travail à durée déterminée de Mme B..., enseignante en zootechnie sera porté à une quotité de travail à 100%, à compter du 1er janvier 2006!

2- Après avis de la commission de recrutement, réunie le 18 février 2006 à 11 heures, il est proposé à Mr M... un contrat de formateur à compter du 1er mars 2006, à temps plein et à durée indéterminée, au niveau des formations professionnelles continues et de l'apprentissage pour l'enseignement des mathématiques et de l'informatique!

Et s'ils n'avaient pas rentrés en grève!

S'Nonm à Fanm an mouvman ki ka transfowmasyon a yo !!